Accord de pêche CE/Côte d'Ivoire: protocole pour la période du 1er juillet 1997 au 30 juin 2000

1997/0269(CNS) - 21/11/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Manuel MEDINA ORTEGA (PSE, E), le Parlement européen a approuvé la conclusion du nouveau protocole de pêche entre la Communauté et la République de Côte d'Ivoire en demandant qu'au cours de la dernière année d'application de ce protocole (et avant le début des négociations en vue de son renouvellement éventuel), la Commission soumette au Parlement européen et au Conseil un rapport général d'évaluation du protocole de pêche.